

1/ Renseignements concernant l'enfant :

Nom : Prénom.....

Classe :

- ☐ a reçu une aide du Centre Madeleine Daniélou en 2024 - 2025
- ☐ enfant boursier de l'Education Nationale en 2024 - 2025 (ou du CROUS pour les étudiants)

2/ Renseignements concernant le père :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : Email :

Situation d'emploi (cocher) :

☐ occupe un emploi ☐ chômage ☐ retraité ☐ autre situation

Fonction : Employeur :

2/ Renseignements concernant la mère :

Nom : Prénom :

Adresse:

Code Postal : Ville :

Tel : Email :

Situation d'emploi (cocher) :

☐ occupe un emploi ☐ chômage ☐ retraité ☐ autre situation

Fonction : Employeur :

Enfants à charge

NOM	PRENOM	AGE	ETABLISSEMENT	BOURSIER

Ressources du foyer

	Montant
Revenu Fiscal de référence 2024 imposition 2025 :	
Revenu fiscal de référence 2023 imposition 2024 :	
Bourse de l'éducation nationale 2024-2025:	
Allocations familiales par mois :	
APL / mois :	
Autres sources de revenu (loyers ...)	
Allocation chômage :	

Charges du Foyer

	Montant
Loyer + charges mensuels :	
Remboursement d'emprunt mensuel :	
Coût annuel des études des autres enfants :	
Autres :	

Evolution prévisible de la situation familiale en 2025 / 2026 :

Date :

Signature :

Pièces à fournir

- Avis d'imposition 2024 et 2025 (les 4 pages)
- Les 3 derniers bulletins de salaire (pour chacun des parents)
- Attestation Pôle Emploi (en cas de chômage)
- Attestation des paiements de la Caisse Allocations Familiales
- Courrier d'accompagnement détaillé obligatoire

L'ensemble de ces documents sera conservé en toute confidentialité. Ils sont à transmettre à Madame Virginie Guillemette, Directrice Administrative et Financière, **impérativement pour le 15 septembre 2025** par mail virginie.guillemette@danielou.org, ou par courrier, sous pli confidentiel, à

Centre Madeleine Daniélou

A l'attention de Madame Virginie Guillemette

61 rue du Général de Miribel

92 500 Rueil - Malmaison

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à votre demande après étude de votre dossier par le Conseil d'Administration de Daniélou.